

La modernisation de l'État sera numérique ou ne sera pas

La modernisation de l'action publique est un des grands chantiers du gouvernement français. À la demande de **Thierry Mandon**, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, le commissariat général France Stratégie a préparé et rendu public [un rapport de 124 pages](#) sur **l'action publique de demain**. Innover et faire du numérique l'outil d'une transformation en profondeur du management des services publics constituent des priorités.

Une véritable culture du numérique

Les auteurs du rapport préconisent de faire du numérique **un atout du management** des administrations et de généraliser le « *management participatif ou collaboratif* », en associant les collaborateurs à l'atteinte des objectifs et à la réalisation des projets. « *Il faut entrer dans une véritable culture du numérique, autrement dit ne pas se limiter à l'utilisation des TIC dans les process, mais changer les habitudes de travail, notamment au niveau des managers* », comme l'a fait le Royaume-Uni.

Il est également utile de s'inspirer d'acteurs privés du numérique, Google inclus. « *L'économie numérique repose sur des organisations davantage horizontales, selon le principe fondateur d'Internet du pair à pair* », souligne France Stratégie. « *L'adoption d'une organisation plus horizontale favorise certainement les initiatives individuelles* », ajoutent les rapporteurs.

Diversifier l'offre de services publics

Le numérique doit aussi « *devenir un levier majeur d'amélioration des relations usagers/administrations* ». Il est nécessaire de trouver l'équilibre entre « *l'uniformité du service* », qui répond à l'impératif d'égalité, et sa **personnalisation**. L'État, qui se doit d'intégrer les outils numériques adaptés, peut également voir son rôle évoluer « *de fournisseur à celui de **co-constructeur de services**, ou à celui de régulateur, pour s'assurer que les services sont conformes à l'intérêt général* », selon le rapport.

Innover et expérimenter

Bien que la France se positionne parmi les pays les plus avancés en matière d'[administration électronique et d'open data](#), « *l'action publique paraît souvent en retard d'une transformation, au point que les termes innovation et administration sont souvent tenus pour antagoniques* ». Pour mieux faire, « *au-delà du recours aux technologies numériques, c'est tout le rapport de l'action publique aux citoyens qui doit aussi évoluer* », expliquent les rapporteurs. Cela suppose « *d'importer dans la fabrique de l'action publique les méthodes de conception en vigueur dans l'industrie : tests, essai-erreur, prototypage, crash-test... Et de créer des réseaux d'innovation publique axés sur l'échange d'expérience et la capitalisation des initiatives* ». Ces réseaux d'échange d'expérience et de capitalisation pourraient être animés par **un laboratoire France Innovation Publique** sur le modèle du Mindlab danois, ajoutent-ils.

Par ailleurs, le rapport préconise de faire évoluer le cadre législatif existant pour faciliter les **expérimentations locales** et les soumettre à une évaluation certifiée par un organisme national de diffusion des bonnes pratiques. Cette fois sur le modèle des What Works Centres britanniques.

Un financement spécifique

La loi de finances initiale pour 2014 prévoit la mise en œuvre d'un programme dit de « *transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique* » financé par des crédits issus des investissements d'avenir, à hauteur de **126 millions d'euros**. Mais le cadre budgétaire public actuel ne permet pas de financer de manière spécifique les coûts temporaires liés aux réformes, déplorent les auteurs du rapport. Ils recommandent, par conséquent, la création d'une « *réserve interministérielle de modernisation* » pour mieux soutenir la transformation de l'action publique.

Lire aussi :

[Le plan de l'Etat pour enfin dématérialiser les factures](#)

[Vitam : l'Etat mutualise \(enfin\) son système d'archives](#)

[Le réseau interministériel de l'État \(RIE\), 15 millions d'investissement et des économies tangibles](#)